PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Direction du secrétariat corporatif

Montréal, le 7 novembre 2025

OBJET : **Demande d'accès à l'information**
N/D : 06122.05.0930

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 8 octobre concernant les pannes informatiques causées par des attaques ou des incidents de sécurité.

En réponse à votre demande, nous vous informons que malgré certaines tentatives d'intrusion externe, les mécanismes de protection en place ont permis d'assurer la sécurité et la disponibilité de nos systèmes. Ainsi, nous n'avons répertorié aucune panne qui aurait été causée par un incident ou une attaque informatique pour la période visée par votre demande, soit durant les trois dernières années.

Nous vous soulignons que la sécurité de l'information est une priorité pour la Société. Ainsi, elle assure une gestion efficiente de la sécurité de l'information et accorde une grande importance à la détection de menaces potentielles de cyberattaque, notamment en déployant des mesures de prévention et de sensibilisation en la matière.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec